

Questions orales

M. Grafftey: Monsieur l'Orateur, d'une part il s'agit là d'une question très importante pour tous les consommateurs canadiens et, d'autre part, la société Bell Canada peut être considérée en situation de monopole dans ce domaine. J'aimerais par conséquent que le ministre nous assure qu'il lira ces documents sans tarder et qu'il dira ensuite à la Chambre si oui ou non il donnera son aval à cette demande d'augmentation.

M. Abbott: Monsieur l'Orateur, j'ai bien l'intention de lire ces documents car cette question a des incidences très importantes sur les consommateurs, du moins dans cette région-ci de notre pays. Cependant, je doute fort que je vienne à la Chambre exprimer mon point de vue à ce sujet, à moins qu'on ne me pose des questions. Nous étudierons toutefois cette demande et, si les hausses demandées sont des incidences particulièrement défavorables pour les consommateurs, je ne manquerai pas de faire connaître mon opinion, que ce soit ici ou ailleurs.

* * *

LES AFFAIRES INDIENNES**LA POSSIBILITÉ DE LA RECONDUCTION OU DU REMPLACEMENT DU PROGRAMME D'AIDE AUX PÊCHEURS INDIENS**

M. J. R. Holmes (Lambton-Kent): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Elle a trait aux préoccupations exprimées par la Fraternité des autochtones de la Colombie-Britannique pour l'avenir des quelque 1,500 pêcheurs autochtones de la province. J'aimerais savoir si le ministre est maintenant en mesure d'indiquer s'il prolongera jusqu'en mars 1978 le Programme d'aide aux pêcheurs indiens.

L'hon. Warren Allmand (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, cette question est actuellement à l'étude. J'ai l'intention de me rendre à Prince-Rupert d'ici quelques semaines et de rencontrer des représentants de la Fraternité des autochtones. J'espère qu'ensuite je pourrai vous donner une réponse.

M. Holmes: Monsieur l'Orateur, pour assurer la stabilité future de l'industrie de la pêche pratiquée par les autochtones, le prédécesseur du ministre avait fait savoir à la Fraternité des autochtones de la Colombie-Britannique qu'il favoriserait le lancement d'un programme de développement économique de remplacement pour cette industrie. Le ministre peut-il nous dire où en est l'élaboration de ce programme, et surtout quand il va nous en faire connaître les détails?

M. Allmand: Monsieur l'Orateur, cela s'inscrit dans le cadre du réexamen dont j'ai parlé. J'espère avoir quelque chose à annoncer lorsque j'irai en Colombie-Britannique rencontrer la Fraternité des autochtones.

* * *

L'ÉNERGIE**LA POSITION DU GOUVERNEMENT QUANT À LA CONSTRUCTION DE LIGNES ÉLECTRIQUES INTERPROVINCIALES**

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le gouvernement du Canada a-t-il décidé s'il allait user du pouvoir constitutionnel que lui confère

[M. Abbott.]

l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, afin de permettre la construction de lignes électriques sur le territoire d'une province même non consentante et d'assurer ainsi le transport interprovincial de l'énergie hydro-électrique, comme par exemple le transport de l'énergie de Terre-Neuve et du Labrador vers les Maritimes ou l'Ontario, avec franchissement du Québec même contre le gré de cette province? Même chose pour les oléoducs et gazoducs, en faveur desquels le ministre s'était prononcé au cours du voyage qu'il a effectué au Labrador au mois de juillet. Est-ce là la politique du gouvernement, ou le ministre a-t-il changé d'opinion à cet égard?

L'hon. Allastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, en réponse à une question posée par un des collègues du député, j'ai déclaré hier qu'il y a actuellement diverses solutions à l'étude, dans le but d'acheminer l'énergie que pourrait produire l'usine de Gull Island vers Terre-Neuve, certaines régions du Labrador et les Maritimes. Mais je ne suis pas pour l'instant en mesure de donner des précisions sur l'étude de ces dossiers.

* * *

LES FINANCES**LA PROPOSITION DE REPRISE DU PROGRAMME DE TRAVAUX DURABLES—LA POSSIBILITÉ DE POURPARLERS AVEC LES MINISTRES PROVINCIAUX**

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre des Finances si, à sa prochaine réunion avec ses homologues provinciaux, il songe à proposer la reprise des programmes de travaux durables entre le gouvernement fédéral et les provinces afin de prendre des mesures immédiates pour faire baisser le taux élevé de chômage.

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, cette question ne sera pas à l'ordre du jour de la réunion. On y étudiera surtout les relations financières entre les provinces et le gouvernement fédéral actuellement couvertes par la loi qui doit expirer à la fin de mars 1977. Toutefois, on discutera certainement des grandes questions économiques et il serait extrêmement utile au gouvernement canadien d'obtenir l'opinion des divers trésoriers et ministres des Finances au sujet des mesures visant à améliorer la situation économique en général.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE**LE CHÔMAGE—L'ÉTUDE DU PROGRAMME DE LOGEMENT AVEC LES PROVINCES COMME STIMULANT À LA CRÉATION D'EMPLOIS**

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, étant donné le taux élevé de chômage, le ministre songe-t-il à inscrire la question du chômage à l'ordre du jour de la réunion et va-t-il, avec son collègue le ministre chargé du logement, étudier le programme actuellement mis en œuvre par la province du Manitoba pour rénover et réparer les logements des personnes âgées et des économiquement faibles afin de l'étendre à tout le pays, ce qui fournirait également des emplois.